



L'autogestion à l'heure du net

Suzy Canivenc

► **To cite this version:**

Suzy Canivenc. L'autogestion à l'heure du net. Article publié dans la revue en ligne Ludigo. 2008.
<halshs-00421887>

HAL Id: halshs-00421887

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00421887>

Submitted on 5 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'autogestion à l'heure du Net : **Une apparente réactualisation qui s'avère bien limitée ou les limites du potentiel** **révolutionnaire des TIC**

Suzy CANIVENC
Doctorante, Université de Rennes 2,
ERELLIF/PREFics EA 3207/UMR CNRS 8143, équipe du CERSIC

Cet article s'inscrit dans le cadre de travaux de recherche sur les pratiques organisationnelles autogestionnaires. Il s'agit ici d'appréhender dans quelle mesure ces modes de fonctionnement se retrouvent dans le champ des TIC et plus particulièrement dans les pratiques organisationnelles expérimentées par les communautés virtuelles du Web 2.0 telles que Wikipédia.

Au sens littéral, le terme « autogestion » signifie « gestion par soi même »¹. Il est l'exact contraire de ce que Alain Guillerm et Yvon Bourdet nomment l'« hétérogestion » et qui renvoie à la « gestion par un autre »².

Une organisation autogérée est ainsi une organisation où « toutes les décisions sont prises par la collectivité qui est, chaque fois, concernée par l'objet de ces décisions. C'est-à-dire un système où ceux qui accomplissent une activité décident collectivement ce qu'ils ont à faire et comment le faire »³. L'autogestion « récuse catégoriquement la dissociation des tâches de préparation, conception, organisation, et de décision d'une part, et des tâches d'exécution pures et simples d'autre part »⁴,

L'autogestion suppose donc « la suppression de toute distinction entre dirigeants et dirigés et l'affirmation de l'aptitude des hommes à s'organiser collectivement »⁵, à se diriger eux-mêmes sans l'intermédiaire d'une hiérarchie à laquelle ils auraient délégué cette activité décisionnelle et organisationnelle. En effet, « les aptitudes et les fonctions de façonnement et la direction d'un système sont réparties dans le système. La hiérarchie devient ainsi caduque »⁶.

La pensée autogestionnaire est une constante dans l'histoire des idées, certains le faisant remonter jusqu'au VI^e siècle avant J.-C. en trouvant des traces dans la philosophie taoïste⁷. Elle a cependant connu un rayonnement tout particulier en France au XIX^e siècle, notamment sous la houlette des anarchistes, mais surtout dans les années qui suivirent les événements de mai 68. A partir des années 80, elle est progressivement apparue comme une idée de plus en plus utopique, incapable de faire face à l'amplification de la crise économique. Le débat pris donc fin au milieu des années 80 et le thème autogestionnaire est depuis tombé dans l'indifférence générale. Ainsi, « après avoir connu la marginalité puis le succès dans les

¹ Encyclopædia Universalis (1998).

² Guillerm, Alain et Bourdet, Yvon. (1977) *Clefs pour l'autogestion*. Editions Seghers, 1977

³ CASTORIADIS, Cornélius. *Autogestion et hiérarchie*. Editions grain de sable. En ligne <http://infokiosques.net/article.php3?id_article=247>

⁴ Encyclopédie Universalis.

⁵ Encyclopædia Universalis (1998).

⁶ Probst, Gilbert (1983). *Organiser par l'auto-organisation*. Les Editions d'organisation

⁷ Michel Antony fait ainsi de Lao-Tseu (source essentielle du taoïsme, et auteur présumé du Tao-tô-king,) l'un des pères de la pensée autogestion. Dans Michel Antony. *Ferments libertaires dans quelques écrits utopiques et utopies libertaires*. En ligne <http://72.14.203.104/search?q=cache:y6K7NB1b7NEJ:artic.ac-besancon.fr/histoire_geographie/HGFTP/Autres/Utopies/u3a-ferm.doc+les+utopies+proches+des+id%C3%A9es+libertaires+&hl=fr&gl=fr&ct=clnk&cd=2>

C'est également le cas de Bertrand Russel dans *Le monde qui pourrait être* (1966). Denoël

années 70, l'autogestion comme mot a vécu ensuite la phase de banalisation qui accompagne le succès et prépare la décadence puis l'oubli »⁸.

Elle pourrait cependant connaître un regain d'intérêt au regard des discours accompagnant l'émergence des TIC et d'Internet, plus encore depuis l'avènement du « Web 2.0 ».

En effet, les discours sur Internet tendent souvent à caractériser les TIC comme des dispositifs techniques favorisant l'émancipation des utilisateurs et leur coopération égalitaire dans une perspective autogestionnaire. L'Internet de première et plus encore de deuxième génération s'inscrirait ainsi dans ce que nous nommons une « logique d'autonomie » (une expression qui fait référence aux travaux de Cornélius Castoriadis, grand penseur de l'autonomie et de l'autogestion, et à la galaxie « auto » de Pierre Rosanvallon. Nous utiliserons parfois l'expression de « logique d'autorégulation », moins vague).

Toutefois, les évolutions de ce système font émerger de nouvelles formes de contrôle qui amènent à contrebalancer ce modèle. Se dessine ainsi une toute autre logique, que nous nommons « logique de contrôle » (en référence au terme proposé par Gilles Deleuze à la suite des travaux de Michel Foucault sur la « société disciplinaire »).

Cet article se propose donc d'analyser :

- la manière dont ces deux logiques concurrentes imprègnent l'imaginaire des TIC et d'Internet
- l'évolution de ces deux logiques dans l'histoire d'Internet
- le glissement qui s'opère actuellement dans la communauté wikipédienne d'une logique d'autonomie vers une logique de contrôle

Les TIC en tension entre logique d'autonomie et logique de contrôle :

Les TIC et la logique d'autonomie :

Dans cette perspective, les TIC et Internet accompagneraient la remise en cause de deux institutions clés de la société de contrôle : L'Etat et la propriété privée, à la base de la confiscation du pouvoir tant politique qu'économique.

Favorisant la réappropriation du pouvoir politique et l'éradication du monde marchand, les TIC participeraient à « augmenter » la démocratie, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle forme d'organisation sociale basée sur l'autonomie des individus et l'autorégulation du collectif.

1.1.1. La réappropriation du pouvoir politique :

La réappropriation du pouvoir politique s'opère tout d'abord grâce à la démocratisation du pouvoir d'expression permise par Internet. C'est notamment l'idée défendue par Valérie Peugeot pour qui « le fait que chaque citoyen dispose potentiellement de la capacité à faire entendre sa voix et à contribuer activement à enrichir l'espace public ouvre une brèche dans le monopole économique, politique et surtout symbolique de la parole »⁹. De même, pour Pierre Lévy : « plus de communication implique plus de liberté [...] Le principal avantage de l'Internet [...] est qu'il permet de s'exprimer à tous les acteurs qui le désirent. Résultat : la sphère publique s'élargit »¹⁰. L'apparition du web de deuxième génération semble accentuer

⁸ Cépède, Frédéric (2003). « L'autogestion dans la propagande socialiste, 1968-1980 ». In GEORGI, Franck (dir.). *L'autogestion, la dernière utopie ?* Publication de la Sorbonne

⁹ Peugeot, Valérie (2004). *L'utopie créatrice du droit à communiquer*. En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=10>. Consulté le 15 octobre 2007.

¹⁰ Lévy, Pierre (2002). *Cyberdémocratie*. Paris, Editions Odile Jacob.

ce phénomène puisque « là où le web 1.0 plaçait l'internaute en tant que récepteur d'informations et simple utilisateur de services, le Web 2.0 redéfinit son rôle en lui proposant d'être également acteur d'Internet et producteur d'informations »¹¹.

La réappropriation du pouvoir politique s'opère également par une dissémination des savoirs, augmentant cette fois-ci non plus seulement la possibilité mais également la capacité à prendre part aux décisions. Comme nous l'explique Patrice Flichy : « les pères fondateurs d'Internet n'imaginaient pas seulement un réseau de coopération et d'échange entre les machines et entre les hommes, mais aussi l'accès à un savoir universel »¹². Une utopie qui s'accroît de jour en jour depuis l'avènement du « web 2.0 » symbolisant « une nouvelle étape dans la réalisation de l'utopie de l'accès aux savoirs universels »¹³.

Cette dissémination du pouvoir, auparavant confisqué et monopolisé, entraîne un renforcement de la participation de tout un chacun.

Cette thématique de la participation se retrouve tout d'abord chez les tenants du déterminisme technique avec « le village global » de McLuhan caractérisé par le dialogue et la participation. Elle se développe ensuite sous la houlette des tenants du déterminisme social suite à l'apparition de l'ordinateur personnel favorisant l'autonomie et la participation de chacun à l'encontre de l'orientation centralisatrice donnée à l'ordinateur par le pôle militaro industriel. Comme nous l'explique Dominique Carré : « le micro-ordinateur devient vite un outil qui symbolise la remise en cause d'un type de société totalitaire, technocratique, permettant d'aller vers une société plus conviviale, plus humaniste, plus autonome »¹⁴. Se développe alors la notion d'« interactivité », une notion « centrale dans les débats sur le "pouvoir" ou l'autonomie de l'utilisateur »¹⁵. Cette conception enchantée des TIC est encore une fois amplifiée depuis l'apparition du web 2.0 « dont le fonctionnement est fondé sur la participation d'un grand nombre d'internautes »¹⁶.

Ouvrant un accès à tous à la parole et aux savoirs et favorisant la participation de tout un chacun, les TIC et Internet permettraient donc de renforcer la démocratie. Ainsi, pour Véronique Kleck, avec Internet « une nouvelle organisation du pouvoir politique est en train d'émerger. Une forme inédite de démocratie s'invente sous nos yeux [...] L'exercice du pouvoir se répand, devient diffus et éclaté. Tout citoyen de la communauté est, dans l'absolu, détenteur d'une parcelle du pouvoir politique »¹⁷. Pierre Lévy identifie lui aussi un « approfondissement possible de la démocratie à l'ère de la cyberculture »¹⁸. De même, Laurent Jacquelin décrit « l'apparition de nouvelles tendances dans le domaine des technologies de l'information transformant ou concurrençant déjà directement les structures de pouvoir (politique, économique, social) en place [...] Il s'agit principalement de ce que

¹¹ Chocteau, Guillaume (2007). *Qu'est-ce que le web 2.0 ?* En ligne, <<http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?article6066>>. Consulté le 20 septembre 2007

¹² Flichy, Patrice (2002). « La place de l'imaginaire dans l'action technique : le cas d'Internet ». *Réseaux*, n°109

¹³ Chocteau, Guillaume (2007). *Qu'est-ce que le web 2.0 ?* En ligne, <<http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?article6066>>. Consulté le 20 septembre 2007

¹⁴ Carré, Dominique (2005). « Des dégâts du progrès...au marketing de l'usage. Revirement de perspective en matière de critique sociale dans le champ informatique et société », *Terminal*, n°93-94

¹⁵ Vidal, Geneviève (1998). *Vers les musées numérisés : de la visite à la navigation*. En ligne, <<http://composite.org/v1/98.1/articles/vidal.htm>>. Consulté le 1er octobre 2007

¹⁶ Chocteau, Guillaume (2007). *Qu'est-ce que le web 2.0 ?* En ligne, <<http://www.ressources-solidaires.org/spip.php?article6066>>. Consulté le 20 septembre 2007

¹⁷ Kleck, Véronique (2007). *Réseaux numériques : le nouveau du politique*. En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php?id_article=174>. Consulté le 17 septembre 2007

¹⁸ Lévy, Pierre (2002). *Cyberdémocratie*. Paris, Editions Odile Jacob.

l'on pourrait baptiser "démocratie augmentée"»¹⁹. Voici comment cet auteur décrit les « modèles typiquement issus de l'ère informationnelle : décentralisé, émergent, auto-organisé, adaptatif, diversifié, bottom-up... et peu coûteux ». Ainsi, pour Laurent Jacquelin, reprenant ici l'expression d'Howard Rheingold, « l'Internet est une "boîte à outil de l'auto organisation" ».

1.1.2. L'éradication du pouvoir économique par la remise en cause de la propriété privée :

Quant à la propriété privée et au pouvoir économique qui lui est lié, Internet les rendrait automatiquement caduques en offrant à tous la possibilité d'accéder à des ressources illimitées à des coûts très faibles.

Les TIC et Internet se basent en effet sur la production et l'échange d'informations, « des biens collectifs purs » caractérisés par leur « non rivalité » : la quantité consommée par un agent ne dégrade pas la quantité à disposition des autres agents. L'information ne renvoie donc pas à un monde de la rareté mais de l'abondance, bouleversant ainsi les lois économiques traditionnelles : « avec la loi de l'abondance [...] Les notions de propriété, de valeur, de possession et la nature de la richesse elle-même sont en train de changer plus profondément qu'à toute autre époque. Les lois en vigueur sur la propriété intellectuelle sont complètement inadaptées à la situation actuelle »²⁰. « Cette inadaptation du droit de la propriété au capitalisme cognitif a poussé un certain nombre d'acteurs à chercher de nouvelles formes de propriété. Le mouvement du libre en est un bon exemple »²¹.

Dans cette conception « enchantée », les TIC et Internet participeraient ainsi à balayer les formes de domination et d'aliénation, tant politique qu'économique, de la société de contrôle. Certains perçoivent ainsi la montée « de nouveaux modèles forts de production, modèles qui prennent davantage appui sur le groupe, la collaboration et l'auto organisation que sur la hiérarchie et l'autorité »²².

Les TIC et la logique de contrôle :

D'autres perçoivent au contraire les TIC et Internet comme des outils au service d'une logique totalitaire. Cette conception détruit un à un les arguments précédents : la démocratisation du savoir et du pouvoir par les TIC serait une illusion, tout comme l'éradication du pouvoir économique et du monde marchand.

1.1.3. L'illusion de la démocratisation des savoirs et du pouvoir par les TIC :

Beaucoup d'auteurs fustigent en effet cette illusion basée sur une confusion simpliste entre l'accès au savoir et l'appropriation du savoir. Tel est le cas d'Yves Jeanneret pour qui « l'erreur fondamentale suppose une continuité entre information, connaissance et savoir »²³. De même, pour Yves Lafargues, « il ne faut pas confondre abondance de données, accumulation d'information et niveau de connaissance »²⁴. Et lui aussi met en garde contre

¹⁹ Jacquelin, Laurent (2004). *Les nouveaux pouvoirs de l'Internet de la relation*. En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=52>. Consulté le 17 septembre 2007

²⁰ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte

²¹ Sibille, Bastien (2003). *Propriété intellectuelle et gestion de projets coopératifs, vers un nouveau paradigme ?* En ligne, http://www.i3c-asso.org/article.php3?id_article=351. Consulté le 2 octobre 2007

²² TAPSCOTT, Don, WILLIAMS, Anthony (2007). *Wikinomics, Wikipédia, Linux, Youtube... Comment l'intelligence collaborative bouleverse l'économie*. Paris : Pearson Education France

²³ Jeanneret, Yves (2000). *Y'a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Paris, Presses Universitaires du Septentrion

²⁴ Lafargues, Yves (2005). « Cybersecte et fracture numérique, des technophobes aux insoumis ». *Terminal*, n°93-94

cette confusion illusoire : « l'accès généralisé aux informations grâce à Internet est un gigantesque moyen supplémentaire pour [...] tous ceux qui ont fait des études, mais a peu d'effet sur une grande partie de la population ». La dissémination des informations n'entraînerait donc pas celle des savoirs et encore moins celle du pouvoir, mais viendrait plutôt renforcer les inégalités existantes en la matière.

1.1.4. L'illusion de la fin du monde marchand :

Ainsi, si l'information est abondante, en revanche la capacité à la « traiter », c'est-à-dire à l'interpréter, à lui donner un sens, est loin d'être partagée par tous. Ce bien spécifique qu'est l'information n'est donc pas incompatible avec l'économie traditionnelle de la rareté.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier la persistance, même si elle est chahutée, des droits de propriété intellectuelle. Laurent Jacquelin décèle ainsi de fortes « résistances inspirées de l'économie traditionnelle et de sa nécessaire organisation de la rareté des ressources matérielles et énergétiques [...] Ces modèles, fortement défendus par les cartels des grands médias et encore beaucoup d'organes dirigeants, inspirent notamment la loi sur l'économie numérique (LEN) en France »²⁵.

Enfin, le monde du libre, s'il bouleverse le champ économique, ne semble pas pour autant incompatible avec la logique marchande. En effet, un nouveau modèle économique émerge qui « articule paiement et gratuité, exclusivité et libre diffusion »²⁶. Plus encore, les TIC et Internet semblent par certains côtés participer à renforcer la concentration du pouvoir économique. En effet, comme le remarque Marc Chevalier, « loin de favoriser une "désintermédiation" générale comme on le pensait souvent, Internet a surtout favorisé l'émergence de nouveaux intermédiaires géants, comme Google par exemple »²⁷. De même, pour Jean Zin, « la gratuité et l'ouverture ne sont pas l'apanage des petits ou des marginaux dans les réseaux numériques, c'est l'arme des plus grands »²⁸.

1.1.5. Le renforcement de la logique de contrôle :

La logique de contrôle se situe dans le prolongement de la société disciplinaire décryptée par Foucault dans *Surveiller et Punir*. Dans cette nouvelle forme de société, les dispositifs de contrôle propres aux institutions de surveillance s'échappent de ces lieux clos que sont les prisons, les écoles, les asiles, les usines...pour investir l'ensemble de la société civile. Et les TIC sont précisément des outils permettant au contrôle de s'exercer dans cet espace élargi. En effet, comme le souligne André Vitalis, « les technologies de l'information peuvent permettre précisément la surveillance dans un espace mobile »²⁹.

Ainsi, pour Guy Lacroix, « l'informatique n'est pas une technologie comme les autres, c'est une technologie de contrôle »³⁰. Et Joël de Rosnay de nous mettre en garde contre la vision enchantée d'un Internet émancipateur :

Votre espace de liberté, Internet ? Ce n'est pas tout à fait exact. A votre insu, vous êtes soumis aux risques du "spyware" ou des "espioniciels", programmes espions qui se nichent au cœur de votre disque dur pour suivre les moindres de vos activités [...] Ces

²⁵ Jacquelin, Laurent (2004). *Les nouveaux pouvoirs de l'Internet de la relation*. En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=52>. Consulté le 17 septembre 2007

²⁶ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte

²⁷ Chevallier, Marc (2006). « Quand Internet bouscule les marchés, Internet réinvente le commerce », *Alternatives Economiques*, n°248

²⁸ Zin, Jean (2007). *Google sonne la victoire du libre et du gratuit*. En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=192>. Consulté le 17 septembre 2007

²⁹ Vitalis, André (2005). « L'informatique prise au sérieux ». *Terminal*, n°93-94

³⁰ Lacroix, Guy (2005). « L'informatique n'est pas une technologie comme les autres ». *Terminal*, n°93-94

logiciels espions, placés en de mauvaises mains, pourraient conduire à une société de surveillance permanente, susceptible d'entraver les libertés individuelles³¹.

Ainsi, pour cet auteur, avec Internet, « Big Brother doit se froter les mains : la méga société de surveillance se met progressivement et inexorablement en place ».

Oscillant entre logique libertaire et logique totalitaire, les TIC semblent pour le moins ambigus. Comme le souligne Valenduc, « à la fois rigides et flexibles, globalisantes et modulaires, systémiques mais programmables, structurantes mais adaptables, les TIC révèlent une large ambivalence »³². Représentatif de cette ambivalence, l'article de *Les Echos* intitulé : « le numérique, à la fois libertaire et liberticide »³³.

Evolution de cette tension à travers l'histoire d'Internet :

Les pionniers du net ont été très « marqués par le climat anticonformiste et anti-autoritaire des universités de la côté ouest américaine »³⁴ de la fin des années 1960. De plus, les caractéristiques de leur discipline (changement rapide des connaissances, enjeux nouveaux, jeunesse des équipes de recherche) étaient propices au bouleversement du cadre académique traditionnel de l'Université dans le sens de ces nouvelles valeurs sociales, au premier rang desquelles figurent celles d'égalité et de coopération. L'utopie portée par la contre culture américaine va ainsi se matérialiser tant dans l'organisation sociale adoptée par ces chercheurs (notamment à travers la méthode des « requests for comments ») que dans le fonctionnement du réseau qu'ils vont mettre en place.

Dès ses débuts, cette communauté d'universitaires s'organise donc dans un esprit égalitaire et coopératif. Hiérarchie et compétition n'ont en effet pas lieu d'être dans ce monde scientifique où « la compétence l'emporte largement sur la hiérarchie »³⁵ et où « la collaboration a plus d'efficacité que la compétition entre les chercheurs »³⁶.

Patrice Flichy définit ainsi « l'organisation sociale de référence d'Internet » comme basée sur :

- « L'échange et la coopération », qui brisent les cloisonnements et la compétition. Ces échanges coopératifs ont « d'abord lieu entre spécialistes ou entre personnes ayant les mêmes intérêts » : c'est une « communauté relativement fermée et homogène ».
- L'égalité et le mérite : « C'est une communauté d'égaux où le statut de chacun repose essentiellement sur le mérite, évalué par les pairs ».

Cette première phase d'Internet nous donne ainsi à voir un « cercle vertueux tout à fait exceptionnel entre l'élaboration d'utopies, le travail technique et la construction des usages »³⁷.

Dans les années 1970 et 1980, le réseau se développe. Il commence à déborder la sphère universitaire pour toucher la société civile : c'est l'apparition des « communautés virtuelles ». Les usages du réseau évoluent, cependant « les représentations de ces différents acteurs sont assez voisines. Ils rêvent d'un monde où les hommes pourraient échanger de l'information

³¹ De Rosnay, Joël (2004). *Souriez en vous netspionne !* En ligne, <http://grit-transversales.org/article.php3?id_article=2>. Consulté le 17 septembre 2007

³² Valenduc, Gérard (2005). *La technologie, un jeu de société, au-delà du déterminisme technologique et du constructivisme social*. Academia Bruylant

³³ Bernard, Catherine (2007). « Le numérique, à la fois libertaire et liberticide », *Enjeux Les Echos*, n°233

³⁴ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

³⁵ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

³⁶ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

³⁷ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

librement d'un bout à l'autre de la planète, où les communautés en ligne [...] permettraient d'exercer une intelligence collective, de construire un nouvel espace public »³⁸.

Les communautés virtuelles marquent cependant le début d'une césure entre l'utopie initiale, basée sur l'égalité et la collaboration, et les pratiques réelles. En effet, comme nous l'explique Patrice Flichy, « le caractère de communication, d'échanges égalitaires qui se trouvait à l'origine des communautés, semble ne pas vraiment correspondre aux pratiques réelles. A PEN [...] seule une petite minorité participe effectivement au dispositif »³⁹.

Toutefois, malgré son décalage de plus en plus grand avec les pratiques réelles, l'utopie initiale persiste et devient alors une forme d'« idéologie masque » selon l'expression de Patrice Flichy :

Cette évolution des pratiques de communauté en ligne par rapport à l'utopie initiale ne s'est pas traduite par une modification de l'imaginaire de la communauté électronique. L'idée d'un groupe virtuel où tout le monde s'exprime de façon égalitaire continue à dominer. L'utopie devient dans ce cas une idéologie qui masque en partie la réalité.

Dans les années 1990, l'imaginaire d'Internet est forgé non plus par les concepteurs ou les utilisateurs du réseau mais par les grands médias. L'écart entre l'imaginaire porté par ces discours médiatiques et les usages réels du réseau va alors s'accroître suite à une division croissante entre les tâches d'imagination, de conception et d'utilisation. Malgré l'évolution des conditions d'usages du réseau, désormais investi par l'espace élargi de la société civile, l'imaginaire initial, celui d'une communauté restreinte d'universitaires autogérés, reste intact :

Les différents guides de présentation d'Internet défendent ainsi très largement l'idée selon laquelle le modèle de sociabilité qui s'est développé dans le monde universitaire autour et par l'intermédiaire d'Internet pourrait également être mis en place dans le monde ordinaire. Les principes d'échange égalitaire et de circulation libre et gratuite de l'information dans le cadre d'un réseau coopératif géré par ses utilisateurs qui constituent le cœur du cadre sociotechnique de l'Internet universitaire vont, pensent-ils, se diffuser avec la nouvelle technologie⁴⁰.

Appliqué à la société dans son ensemble, cet idéal, qui ne concernait à la base qu'une petite communauté d'experts aux intérêts communs, se charge alors d'une dimension bien plus utopique qu'auparavant : il annonce en effet l'avènement d'une nouvelle forme de société, véritable bouleversement civilisationnel, celle de la société de l'information : « ce n'est plus seulement [...] l'imaginaire d'un projet technique, les autoroutes de l'information ou Internet, mais celui d'une nouvelle société qui est en train de modifier son rapport aux individus, à l'Etat, au marché »⁴¹.

Mais avec le développement du réseau, apparaissent des pratiques dites « déviantes » (contenus racistes, antisémites et pédo-pornographiques, cybercriminalité...). La presse adopte alors une attitude ambiguë envers le Net : « elle célèbre la nouvelle technologie, devient le porte-parole des utopies qui lui sont associées et simultanément dénonce ses comportements anti-autoritaires et anarchiques »⁴². L'idée d'un contrôle du réseau émerge alors : la politique de la Chine, de l'Iran, de l'Arabie Saoudite, de Cuba...et dans une moindre mesure la LÉN ou le rapport Olivettes en France en sont une

³⁸ Flichy, Patrice (2002). « La place de l'imaginaire dans l'action technique : le cas d'Internet ». *Réseaux*, n°109

³⁹ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

⁴⁰ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

⁴¹ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

⁴² Flichy, Patrice (2002). « La place de l'imaginaire dans l'action technique : le cas d'Internet ». *Réseaux*, n°109

illustration. Cependant, pour Patrice Flichy, « aujourd'hui, ceux qui peuvent attenter à la liberté d'Internet ne sont plus les gouvernements, mais les entreprises »⁴³.

L'état actuel de cette tension : l'exemple de Wikipédia :

Wikipédia est un projet d'encyclopédie en ligne offrant un contenu libre et basé sur la rédaction collaborative. Wikipédia n'est pas un exemple anodin de communauté virtuelle collaborative puisqu'il fait aujourd'hui partie des 15 sites Internet les plus visités au monde.

La logique d'autonomie :

Basée sur la technologie wiki, Wikipédia est une encyclopédie totalement ouverte à tous les internautes tant pour la consultation que pour l'élaboration des articles, comme l'indique le slogan affiché sur sa page d'accueil : « Le projet d'encyclopédie librement distribuable que chacun peut améliorer »⁴⁴. Cette configuration sociale s'écarte donc de la communauté fermée et homogène des pionniers du net. Pour autant, elle entend garder intacts les principes de coopération et d'égalité grâce à la technologie wiki et à un modèle d'organisation qualifié de « laisser-faire ». Wikipédia se présente en effet comme un encyclopédie « réalisée collaborativement sur Internet, grâce au système des wikis »⁴⁵. Le laisser faire comme modèle organisationnel implique, pour sa part, « un égal droit de participation pour tous, sans égard à l'âge, la compétence ou l'origine, en même temps qu'un minimum de règles, qui peuvent d'ailleurs être ignorées si elles nuisent au travail »⁴⁶. On retrouve bien ici la logique d'autorégulation précédemment évoquée. Sylvain Firer-Blaess présente ainsi Wikipédia comme étant « auto organisée »⁴⁷. De même, pour Laure Endrizzi « Wikipédia est auto-gérée »⁴⁸.

La logique de contrôle :

1.1.6. Surveiller : un pouvoir dissolu mais susceptible d'être confisqué et exacerbé :

Le contrôle des membres n'en est pas pour autant éradiqué. Cette surveillance s'exerce cependant selon des modalités radicalement nouvelles. En effet, « dans Wikipédia, grâce à la technologie wiki (...) tout le monde peut contrôler tout le monde »⁴⁹. On passe alors du panoptisme à ce que Sylvain Firer-Blaess nomme « l'hyperpanoptisme ».

Les modalités d'exercice de la logique de contrôle se transforment ainsi radicalement : « le pouvoir, par rapport au panoptisme, s'est transféré, s'est dissolu, d'une classe de surveillants à la société toute entière »⁵⁰. L'hyperpanoptisme réaliserait ainsi le rêve de la démocratisation du pouvoir des technophiles.

⁴³ Flichy, Patrice (2001). *L'imaginaire d'Internet*, Paris, La Découverte.

⁴⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

⁴⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia>

⁴⁶ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia>

⁴⁷ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁴⁸ Endrizzi, Laure (2006). *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de Wikipedia*. En ligne, <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Wikipedia/Dossier_Wikipedia.pdf>. Consulté le 29 octobre 2007

⁴⁹ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia, modèle pour une société hyperpanoptique*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article275>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵⁰ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia, modèle pour une société hyperpanoptique*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article275>>. Consulté le 15 octobre 2007

Les principes d'égalité et de coopération chers aux pionniers d'Internet semblent également bien respectés : il règne en effet « une impression d'autonomie dans le travail sur la Wikipédia, et le plaisir de pouvoir prendre des décisions entre égaux »⁵¹.

L'hyperpanoptisme concentre ainsi beaucoup des traits caractéristiques de ce que nous avons appelé la logique d'autonomie. Cependant, dans un mouvement pour le moins paradoxal, la logique de contrôle semble parallèlement s'exacerber : « le panoptisme est radicalisé, chacun devenant un surveillant en puissance. La surveillance atteint ainsi une dimension supplémentaire, d'où le suffixe "hyper" accolé au mot panoptique »⁵².

Par ailleurs, l'hyperpanoptisme, tel qu'il est pratiqué sur Wikipédia, pourrait déboucher sur une reconcentration des pouvoirs. En effet, comme le souligne Laure Endrizzi, cette surveillance est principalement exercée par « les habitués de Wikipédia, cette "catégorie" de personnes qui passe un temps énorme sur le projet, qui édite abondamment (...) On pourra d'ailleurs commencer par là pour faire la critique de la dissolution hyperpanoptique du pouvoir : si une hiérarchie se crée, ce sera d'abord en considération du temps passé »⁵³.

1.1.7. Punir : un pouvoir confisqué par une hiérarchie⁵⁴

A côté de ce dispositif de surveillance ambivalent qu'est l'hyperpanoptisme, Wikipédia semble avoir clairement opté pour un système hiérarchique pour ce qui est des dispositifs de punition.

Cette hiérarchie se compose tout d'abord d'un corps policier : les administrateurs, dont le rôle est de « réprimer les auteurs de vandalisme et les personnes ne respectant pas les règles »⁵⁵ et disposant à cette fin d'un pouvoir de blocage, limité dans le temps, et de la possibilité de supprimer des contributions.

Pour ce qui est des conflits d'édition, Wikipédia semble s'être équipé d'un véritable corps juridique, constitué d'un comité de médiation et d'un comité d'arbitrage : « ce processus s'apparente à la résolution d'un conflit juridique dans la vie réelle, puisqu'il comporte une phase de négociation à l'amiable, puis une phase de jugement »⁵⁶. Si la première phase n'aboutit pas, le comité d'arbitrage va alors intervenir pour « rendre un jugement, qui peut comporter des mesures coercitives [...] pouvant aller jusqu'[au] [...] bannissement »⁵⁷.

Wikipédia se subdivise ainsi en deux structures :

- Une structure hyperpanoptique de surveillance oscillant entre logique d'autonomie et logique de contrôle.

⁵¹ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia, modèle pour une société hyperpanoptique*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article275>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵² Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia, modèle pour une société hyperpanoptique*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article275>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵³ Endrizzi, Laure (2006). *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de Wikipedia*. En ligne, <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Wikipedia/Dossier_Wikipedia.pdf>. Consulté le 29 octobre 2007

⁵⁴ Méta-pages de Wikipédia consultées :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Aide:Les_diff%C3%A9rences

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Administrateur>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Refus_d%27%C3%A9dition_et_exclusions

http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Comit%C3%A9_d%27arbitrage

⁵⁵ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵⁶ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵⁷ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homo-numericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

- Et une « structure hiérarchique de punition et de résolution des conflits » instaurant ainsi « une différence de pouvoir entre la plupart des wikipediens, et quelques autres » et une « "reconcentration" du pouvoir »⁵⁸ caractéristiques de la logique de contrôle. Sylvain Firer-Blaess observe ainsi une « dichotomie auto-organisation/hiérarchie »⁵⁹ au sein de Wikipédia, présentée comme un « lieu où s'exerce et refuse de s'exercer en même temps une certaine forme de pouvoir » (Firer-Blaess, 2007 a).

La montée en puissance de la logique de contrôle dans l'histoire de Wikipédia :

Les premiers temps de Wikipédia s'apparentent bien à la logique d'autonomie. Cette première phase est cependant éphémère puisqu'elle est débute en janvier 2001 pour s'achever au mois d'août de la même année. Wikipédia est alors principalement composée de chercheurs, formant une communauté fermée et homogène proche de celle des pionniers du net. En effet, comme nous l'explique Sylvain Firer-Blaess : « quand le projet Wikipédia est créé, il est dès le début ouvert à tous, néanmoins sa population reste majoritairement circonscrite aux experts »⁶⁰.

L'analogie avec l'anarchie autogestionnaire est soulignée par le fondateur même de Wikipédia : « Sanger (cofondateur de Wikipédia) parle alors de l'organisation du projet comme d'une "saine anarchie" [...] Lors de ces premiers temps, il n'y a absolument aucune règle écrite ni organe de régulation »⁶¹.

Cette état d'« Eden anarchiste », comme dirait Larry Sanger, perdure jusqu'à l'été 2001. La notoriété croissante de Wikipédia lui amène alors de nouveaux contributeurs « augmentant considérablement le nombre d'éditions et d'articles du projet encyclopédique, mais remettant aussi en cause son équilibre initial »⁶².

Les « wiki-anarchistes » des premiers temps voient alors émerger « une autre école, qui va devenir majoritaire » : les « Encyclopédistes-réglementariens, pour qui « le but premier est de faire une encyclopédie, et que pour mener à bien cette mission la mise en place de règles est essentielle »⁶³. Cette deuxième école va progressivement réussir à imposer ses vues en instaurant des normes écrites. Les premières d'entre elles (comme « what Wikipédia is not »⁶⁴ ou « Ignore All Rules »⁶⁵) permettent encore une grande souplesse. Cependant, le nombre de contributeurs s'accroît et des pratiques de destruction apparaissent : c'est la période des « invasions barbares ». La montée de la logique de contrôle est alors inexorable : « une codification des normes bien plus précise va être menée afin de rationaliser la pratique d'édition ; le consensus sera bien souvent remplacé par le vote pour ce qui est des choix sur

⁵⁸ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁵⁹ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁶⁰ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶¹ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶² Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶³ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶⁴ http://en.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:What_Wikipedia_is_not

Pour la WP francophone : http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Ce_que_Wikip%C3%A9dia_n'est_pas

⁶⁵ http://en.wikipedia.org/wiki/Wikipedia:Ignore_all_rules

Cette page a été supprimée de la WP francophone : [Wikipédia:Pages à supprimer/Wikipédia:Ignorez les règles](http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikip%C3%A9dia:Pages_%C3%A0_supprimer/Wikip%C3%A9dia:Ignorez_les_r%C3%A8gles)

cette codification, enfin une multitude de statuts vont être mis en place, permettant à certains wikipédiens de disposer de nouveaux pouvoirs, notamment de coercition »⁶⁶, comme nous l'avons vu précédemment.

Il est d'ailleurs à noter que Larry Sanger avait dès le début l'idée d'une montée progressive de la logique de contrôle. Wikipédia a d'abord été « lancée provisoirement sans règles précises pour mieux appréhender la flexibilité du wiki »⁶⁷, mais « Sanger affirme que dès le début du projet, il ne pense pas que la structure originelle doive perdurer, et qu'une structure normative plus stricte devra être mise en place »⁶⁸.

Malgré la mise en place de structure de surveillance et de punition conformément aux souhaits de Larry Sanger, celui-ci « a démissionné de ses fonctions de rédacteur en chef en 2002 et a fini par lancer, en septembre 2006, un projet alternatif d'encyclopédie, Citizendium »⁶⁹, ouvert au public fin mars 2007. Voici comment Larry Sanger présente son nouveau projet : « Citizendium, qui est l'association des mots citoyen et compendium (abrégé ou recueil), c'est comme Wikipedia mais avec des experts qui auront le dernier mot sur le contenu. Il y aura aussi des règles d'édition plus strictes »⁷⁰. Ces « règles ne seront pas établies par tous mais par un "bureau consultatif" nommé par le rédacteur en chef Larry Sanger, et une politique de "tolérance zéro" sera mise en place à l'encontre de ceux qui contreviendraient aux règles »⁷¹.

Citizendium est ainsi une encyclopédie ouverte à tous les internautes mais plaçant ces derniers « sous la direction d'experts » : elle reste ouverte, pour pouvoir bénéficier de l'apport d'un maximum de contributeurs, mais, contrairement à Wikipédia, elle affiche clairement son ancrage dans la logique de contrôle. Comme nous l'explique Sylvain Firer Blaess, elle « reprend la forme du wiki et la méthode collaborative qui a fait le succès de wikipédia ; mais elle refuse l'égalitarisme de cette dernière en divisant les utilisateurs en deux "castes" [...] les "experts" et les profanes »⁷². Citizendium se « présente ainsi comme un « double » de Wikipédia mais avec une structure de pouvoir basée sur cette idée de hiérarchie »⁷³.

L'étude d'Internet et de Wikipédia nous révèle ainsi l'évolution de cette tension tiraillant les TIC : très présentes à l'origine de ces deux projets, les pratiques d'autorégulation semble s'affaiblir au fur et à mesure que la communauté s'accroît. Le passage d'une petite communauté formée d'experts aux intérêts communs à une communauté ouverte à la « multitude » semble nécessiter l'abandon des pratiques autogestionnaires et la mise en place de structures hiérarchiques.

Les formes organisationnelles médiatisées par les TIC semblent donc bornées par deux configurations :

⁶⁶ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶⁷ Endrizzi, Laure (2006). *L'édition de référence libre et collaborative : le cas de Wikipedia*. En ligne, <http://www.inrp.fr/vst/Dossiers/Wikipedia/Dossier_Wikipedia.pdf>. Consulté le 29 octobre 2007

⁶⁸ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

⁶⁹ Su, Jean-Baptiste (2007). *Citizendium envoie ses experts à l'assaut de Wikipedia*. En ligne, <<http://www.lexpansion.com/art/32.0.152723.0.html>>. Consulté le 18 octobre 2007

⁷⁰ Su, Jean-Baptiste (2007). *Citizendium envoie ses experts à l'assaut de Wikipedia*. En ligne, <<http://www.lexpansion.com/art/32.0.152723.0.html>>. Consulté le 18 octobre 2007

⁷¹ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁷² Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : hiérarchie et démocratie*. En ligne, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article276>>. Consulté le 15 octobre 2007

⁷³ Firer-Blaess, Sylvain (2007). *Wikipédia : présentation et histoire*. En ligne sur, <<http://www.homonumericus.net/spip.php?article273>>, Consulté le 15 octobre 2007

- une communauté complètement autogérée mais fermée car réservée à des élites aux profils homogènes et aux intérêts similaires
- une communauté totalement ouverte mais hiérarchisée car instaurant un différentiel de pouvoir entre ses membres

On peut cependant regretter que dans ces deux cas la démocratie s'avère toujours limitée : soit dans son accès soit dans sa structure.

La référence à la démocratie reste cependant un liemotiv des promoteurs du net et de la société de l'information. N'aurait-on pas affaire ici encore à une « idéologie masque » qui ne fait que camoufler la persistance de modèles organisationnels bien traditionnels ?

Cette étude sur les communautés virtuelles semble en effet confirmer deux invariants organisationnels :

- « Les grandes sociétés historiques, de l'Antiquité à notre temps, fonctionnent toujours entre deux pôles d'organisation, un pôle d'ordre rigide qui émane de l'appareil d'Etat et plus largement de tout ce qui est pouvoir, un pôle d'anarchie infrastructurelle, c'est-à-dire d'interactions spontanées et spontanément organisatrices »⁷⁴

- « La difficulté à administrer un groupe comprenant de nombreuses personnes [croît] beaucoup plus vite que le nombre N d'individus le composant. La célèbre loi de Parkinson suggérait que la difficulté croît comme N^2 , c'est-à-dire que lorsque le nombre de personne double, la difficulté est multipliée par 4 »⁷⁵

Et les TIC, malgré leur potentiel organisationnel soit-disant révolutionnaire, ne semblent guère changer la donne...

⁷⁴ Morin, Edgar (1977). *La Méthode I, la nature de la nature*. Seuil, 1977

⁷⁵ BOK, Julien (1983). « Un modèle d'auto organisation : le principe de la moindre difficulté ». In DUMOUCHEL, Paul et DUPUY, Jean-Pierre. *L'auto organisation, de la physique au politique*, colloque de Cerisy. Seuil.